

THIS IS FORWARD: NOS PROGRÈS EN 2023

This is Forward est le plan ambitieux de Coca-Cola pour avoir un impact positif et durable sur notre environnement. Pour nous, en tant qu'entreprise, c'est une responsabilité importante que nous sommes heureux d'assumer, en étroite collaboration et concertation avec toutes nos parties prenantes.

Vous vous demandez où nous en sommes aujourd'hui par rapport à nos objectifs ?

Découvrez :

- ▶ où nous en sommes en 2023 en Belgique et au Luxembourg
- ▶▶ les objectifs que nous avons fixés
- ▶▶▶ quels objectifs nous avons atteints plus tôt que prévu

Plus d'informations sur fr.coca-cola.be/developpement-durable

BOISSONS



MOINS DE SUCRE

- dans nos boissons
- ▶ 2023 : **-8,4 %** par rapport à 2015 ⁽²⁾
 - ▶▶ 2023 : **-1,3 %** par rapport à 2019 ⁽²⁾

Depuis 2016, nous avons lancé

97 BOISSONS ALLÉGÉES EN SUCRE ET ZERO

SOCIÉTÉ

▶ Nous avons investi

908.400 ⁽⁷⁾ EUROS & 3100 HEURES DE BÉNÉVOLAT

au bénéfice des **COMMUNAUTÉS LOCALES**

D'ici 2030, nous voulons aider 500 000 personnes qui ont moins d'opportunités sur le marché du travail. Il y en a 15 000 en Belgique.

Pourcentage de

FEMMES À DES POSTES DE DIRECTION

- ▶ 2023 : **36,8 %**
- ▶▶ 2030 : **45 %**

EMBALLAGES



CLIMAT

Grâce à nos efforts en matière de durabilité, nous avons réduit de



GESTION DE L'EAU



CHAÎNE DE VALEUR

Part de nos

ACHATS AUPRÈS DE FOURNISSEURS

conformes à nos principes directeurs sur l'approvisionnement durable :

- ▶ 2023 : **96,8 %**
- ▶▶ 2023 : **98,5 %** pour le sucre et le papier

100 % d'achats durables

(1) Total des ventes de Coca-Cola European Partners (CCEP). À l'exclusion du café, de l'alcool, de la bière ou des cocktails Freestyle. Boissons allégées : ≤ 20kcal/100ml. Boissons affichant « Zero » : ≤ 4kcal/100ml.
(2) Uniquement les sodas gazeux et non gazeux, à l'exclusion de l'eau et des jus de fruits conditionnés.
(3) Basé sur le volume de ventes de boissons gazeuses de CCEP en 2023, au niveau SKU.
(4) Source des données : Belgique – Fostplus / Luxembourg – Valorlux
(5) L'emballage est l'emballage que le consommateur tient dans sa main (emballage RDT). Les critères de recyclabilité sont basés sur des évaluations de la recyclabilité spécifiques au marché.

(6) C'est le pourcentage d'eau restituée par rapport au volume total des ventes (%).
(7) Chiffre consolidé pour la Belgique et le Luxembourg.
(8) Objectif absolu de réduction des gaz à effet de serre, quelle que soit la croissance de l'entreprise. Les activités principales couvrent la production, l'équipement pour les boissons fraîches et le transport.